

PLU de Savigny : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 décembre 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Savigny (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 14 décembre 2021. Il délimite 111 zones, dont 18 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 décembre 2023.

- Le PLU de Savigny s'applique dans sa version du 14 décembre 2021.
- Il délimite 111 zones : 18 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 35 agricoles (A) et 54 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Savigny occupe le rang 38 par le nombre de zones délimitées : 54 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 130 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Savigny depuis 2013, pour 165 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	111 zones
Zones urbaines (U)	18 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	35 zones
Zones naturelles (N)	54 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	SAVIGNY
Version du	14 décembre 2021
Partition GPU	DU_69175
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_69175/b804c73bfc0b40cb5ff09bb068625dd0/69175_reglement_20211214.pdf

Les risques naturels et technologiques à Savigny

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme,
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de
Dernier événement reconnu, commencé le	18 reconnaissances
Péril de la dernière reconnaissance	1er janvier 2023
Plans de prévention des risques naturels approuvés	Sécheresse
Risques couverts par ces plans	1 plan
Potentiel radon	Inondation
Base GASPAREX extraite le	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/savigny-69175>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

Le site patrimonial remarquable de Savigny

Sites patrimoniaux remarquables	1 site
Plan de gestion en vigueur	ZPPAUP
Première protection créée le	9 juillet 2008
Plan en vigueur du	9 juillet 2008

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	Ua, Ub, Uc, Ud, Ui, Uia, UI
Nomenclature des zones à urbaniser	AU, AUd, AUv

Situation administrative

Code INSEE	69175
Code postal	69210
Intercommunalité	CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)
Département	Rhône
Région	Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	111 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	111 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	111 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Bibost (2,3 km)	58 zones
Sain-Bel (3,3 km)	27 zones
L'Arbresle (4,3 km)	80 zones
Saint-Julien-sur-Bibost (4,5 km)	113 zones
Bully (4,9 km)	27 zones
Éveux (4,9 km)	50 zones
Bessenay (5,2 km)	82 zones
Chevinay (5,4 km)	84 zones
Saint-Pierre-la-Palud (5,8 km)	82 zones
Sourcieux-les-Mines (5,9 km)	59 zones
Saint-Germain-Nuelles (6,5 km)	75 zones
Fleurieux-sur-l'Arbresle (7,3 km)	48 zones
Sarcey (7,4 km)	42 zones
Courzieu (8,1 km)	74 zones
Lentilly (8,5 km)	142 zones
Dommartin (12,0 km)	72 zones
Montrottier (7,5 km)	56 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/savigny-69175>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Savigny : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Saint-Forgeux (8,8 km)

18 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/savigny-69175>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.